

ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES

RÈGLEMENTS et TOSCA.NET

1. Les cours débutent à l'heure prévue. Si un élève arrive après que la cloche ait sonné, la mention R (retard) sera entrée dans toasca.net.
 - a. Retard de 0 à 15 minutes – *R de 15 minutes*
 - b. Retard de 15 à 30 minutes - *R de 30 minutes*

2. Les cours terminent à l'heure prévue. Si un élève doit quitter avant la fin du cours, la mention D (départ hâtif) sera entrée dans toasca.net.
 - a. Départ hâtif de 0 à 15 minutes – *D de 15 minutes*
 - b. Départ hâtif 15 à 30 minutes - *D de 30 minutes*

3. Si un élève manque plus de 30 minutes d'un cours (retard ou départ hâtif), la mention A (absence) sera entrée dans Tosca.net.

4. Si l'absence de l'élève est certifiée par un billet, cette preuve doit être présentée à la secrétaire de la réception ou à une technicienne en travail social (en cas d'absence de la secrétaire). La mention *Absence justifiée* sera consignée dans Tosca.

5. Un élève qui doit arriver en retard, s'absenter ou quitter plus tôt pour des raisons personnelles, familiales ou professionnelles doit être déclaré dans Tosca.net par les enseignants selon les points 1 à 3. Un mémo Tosca.net peut être ajouté par un membre de la direction ou une technicienne en travail social. Ce mémo ne justifie pas automatiquement l'absence ou le retard.

*Selon la situation de l'élève et après analyse de celle-ci, un membre de la direction ou la technicienne en travail social peut justifier dans Tosca l'absence ou le retard de l'élève.

